Anderlecht
Un autre regard

COMMUNE D'ANDERLECHT
Place du Conseil 1
1070 Anderlecht
Tel : 02 558 08 00
www.anderlecht.be

1070

Demande de chèques vétérinaires

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR:
À compléter en lettres capitales d'imprimerie

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
N° de registre national :
Rue et numéro :
Code postal :
Téléphone :
Gsm :
E-mail :

DECLARATION DU DEMANDEUR:

Le soussigné sollicite l'obtention de chèques vétérinaires pour le(s) chat(s) / chien(s) suivant(s) dont il est propriétaire :

Fait de bonne foi à , le

Signature du demandeur :

PIECES À JOINDRE IMPERATIVEMENT À LA DEMANDE:

1. La copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur;
2. La copie du certificat d'enregistrement dans une banque de données (CatID, ID Chips ou DogID) des chiens et chats dont le bénéficiaire est le propriétaire;
3. L'attestation annuelle « bénéficiaire d'intervention majorée de la mutuelle»
   D'une attestation «bénéficiaire d'intervention majorée de la mutuelle» datée de l'année de demande ou datant d'au maximum deux mois avant celle-ci.

AVEC LE SOUTIEN DE

bruxelles environnement leefmilieu brussel .brussels

Service Bien-être Animal - Rue d'Aumale 21 à 1070 Anderlecht
Tel : 02 522 65 41 -E-mail : primesbea@anderlecht.brussels